

219C1051
FR0010304402-FS0616

1^{er} juillet 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MILLET INNOVATION

(Alternext)

Par courrier reçu le 28 juin 2019, la société par actions simplifiée Holding Managers et Millet¹ (309 allée des Lavandes, 26270 Loriol-sur-Drôme) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juin 2019, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société MILLET INNOVATION et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MILLET INNOVATION hors marché².

¹ Contrôlée au plus haut niveau par la famille Millet.

² Cf. notamment communiqués diffusés par la société MILLET INNOVATION les 7 et 24 juin 2019.